

Le Programme SYGA DE

À propos du Programme SYGADE

L'ONU commerce et développement, à travers son Programme du Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE), s'est imposée comme l'un des principaux fournisseurs de services spécialisés dans le domaine de la gestion de la dette. Englobant la finance internationale et nationale, la gouvernance et les technologies de l'information, le Programme vise à aider les gouvernements à renforcer leur capacité à gérer la dette de façon efficace.

Une longue expérience dans l'aide apportée aux pays pour renforcer leur capacité de gestion de la dette

Le Programme est parvenu avec succès à aider les gouvernements à améliorer leur capacité à gérer leur dette depuis le début des années 80. À ce jour, le Programme a apporté son appui à 117 institutions dans 76 pays. Comme la situation de la dette des pays en développement a évolué au cours des quatre dernières décennies, le Programme SYGADE a adapté son assistance technique à l'évolution des besoins de gestion de la dette des pays.



Un ensemble de solutions éprouvées pour améliorer la capacité de gestion de la dette

Le Programme SYGADE offre aux pays un ensemble

de solutions qui ont fait leurs preuves pour les aider à améliorer leur capacité à gérer la dette publique et à établir des statistiques fiables sur la dette, à des fins d'élaboration de politiques. Ces solutions comprennent un logiciel spécialisé de gestion de la dette (le logiciel SYGADE), lequel facilite grandement le travail du bureau de la dette, des services consultatifs et des activités de formation dans le domaine de la gestion de la dette.

Les solutions offertes par le Programme SYGADE sont les suivantes :

- La fourniture d'un logiciel spécialisé de gestion et d'analyse de la dette (le logiciel SYGADE), conçu pour répondre aux besoins opérationnels,



statistiques et analytiques des responsables de la gestion de la dette et des entités impliquées dans l'élaboration de stratégies de la dette publique. Une formation à l'utilisation du logiciel est incluse.

Le logiciel SYGADE

Le produit phare du Programme est le Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE), qui peut être utilisé aux fins d'enregistrement, de suivi et d'analyse des informations de la dette. Le <u>SYGADE 7</u> est la septième version majeure du logiciel depuis 1982. Mis au point à partir des toutes dernières technologies, il offre de nombreuses fonctionnalités nouvelles. Généralement installé au sein de la banque centrale et/ou du ministère des finances, le SYGADE est conçu pour faciliter la gestion de la dette publique, qu'elle soit à court, moyen ou long terme. Il permet également de suivre la dette privée, les dons, les passifs contingents et les prêts rétrocédés.

- Des services consultatifs comprenant une évaluation des besoins et des conseils sur les aspects techniques, administratifs, juridiques et institutionnels de la gestion de la dette. Une aide à l'installation du logiciel et sa maintenance est incluse.

- Des formations pour acquérir des compétences en gestion de la dette, à travers les modules du Programme consacrés à la validation des données, aux statistiques et à l'analyse de la dette.

Les produits et services offerts par le Programme SYGADE sont mis à jour continuellement en fonction des besoins nouveaux des pays et en conformité avec les meilleures pratiques de gestion de la dette.



Assistance technique à travers la mise en œuvre de projets de pays

L'assistance technique du Programme aux pays s'effectue principalement à travers la mise en œuvre de

projets de pays, lesquels sont gérés par des chefs de projets. Dans la mesure du possible, le logiciel SYGADE et ses services connexes sont fournis dans l'une des cinq langues suivantes : anglais, arabe, espagnol, français et russe.

Les projets nationaux SYGADE englobent une vaste gamme de produits, dont notamment :

- L'installation du logiciel SYGADE et la formation à son utilisation;
- Une aide à la création de bases de données, la validation des données et à l'élaboration d'états de sortie statistiques ainsi qu'un soutien à l'analyse de la dette;
- Le développement d'un environnement juridique, administratif, technique et organisationnel propice à la gestion de la dette :
- La création de liens entre la base de données de la dette et différents systèmes informatiques ou un système intégré d'information de gestion financière (IFMIS);
- L'organisation de la participation du pays à des ateliers nationaux et régionaux, ainsi qu'à des visites d'études et des réunions internationales.

Partage des expériences en matière de gestion de la dette : conférence sur la gestion de la dette

La conférence, organisée tous les deux ans par l'ONU commerce et développement, offre un



forum régulier pour le partage d'expériences et l'échange de vues entre les gouvernements, les organisations internationales, les

universités, le secteur financier privé et la société civile sur les enjeux actuels de la gestion de la dette. Elle rassemble des gestionnaires de la dette nationaux et internationaux de haut niveau et des experts du monde entier pour débattre de sujets parmi les plus pertinents portant sur la dette extérieure et intérieure, la gestion de la dette et les finances publiques aujourd'hui. La dernière conférence a eu lieu en décembre 2022, avec la participation de plus de 400 délégués des capitales de quelque 110 pays.



Un forum pour les parties prenantes : le Groupe consultatif du SYGADE

Les activités et le financement du

Programme SYGADE sont revus tous les deux ans, lors de la réunion du Groupe consultatif du SYGADE (établi à la fin de l'année 2000). Ce Groupe est composé de représentants des pays bénéficiant de l'assistance technique du SYGADE, des donateurs, des organisations internationales et régionales impliquées dans les questions de gestion de la dette, ainsi que du secrétariat de l'ONU commerce et développement.

Financement du Programme SYGADE

Le Programme est financé en grande partie grâce à l'appui de généreux donateurs bilatéraux. En juillet 2024, ceux-ci incluaient l'Allemagne, La France l'Irlande, les Pays-Bas, la Suisse et l'Union européenne. Un soutien est également apporté par les bénéficiaires à travers un mécanisme de partage des coûts, et par le budget ordinaire de l'ONU commerce et développement.













Comment un pays peut-il bénéficier de la coopération technique du Programme SYGADE ?

À l'invitation d'une institution gouvernementale, l'ONU commerce et développement mène une évaluation des besoins de cette institution au regard de sa capacité de gestion de la dette de son pays. L'ONU commerce et développement et le gouvernement collaborent ensuite à la définition des domaines de la gestion de la dette pouvant être améliorés avec le soutien du Programme SYGADE. Toutes les activités définies sont décrites dans un document de projet de coopération technique, puis soumises aux organismes de financement potentiels. La mise en œuvre du projet débute dès l'approbation du document par toutes les parties concernées.

Pays SYGADE (juillet 2024)

Europe et Asie centrale Amérique latine et Afrique sub-saharienne Afrique du Nord et Moyen Caraïbes Orient Angola Albanie Burkina Faso Arménie Argentine Algérie Burundi Azerbaïdjan Bolivie (État plurinational de) Djibouti Congo Géorgie Costa Rica Égypte Côte d'Ivoire Kirghizistan El Salvador Iran (République islamique d') Égypte République de Moldova Équateur Iraq Érythrée Roumanie Guatemala **Jordanie** Éthiopie Tadjikistan Honduras Liban Gabon Ouzbékistan Nicaragua République arabe syrienne Guinée Panama Palestine Guinée-Bissau **Paraguay** Asie du sud et orientale Guinée équatoriale République dominicaine Madagascar Venezuela (République Bangladesh Mauritanie bolivarienne du) Cambodge Niger Indonésie Ouganda Mongolie République centrafricaine Pakistan République démocratique du Congo Philippines Rwanda Républiquedémocratique SYGA DE Soudan populairelao **Tchad** Viet Nam Togo Zambie Zimbabwe



Pour plus d'informations, contactez :

Programme SYGADE Courriel: dmfas@unctad.org
ONU commerce et développement # +41 22 917 5924
Palais des Nations

1211 Genève 10, Suisse

http://www.unctad.org/dmfas

DMFAS/BriefDescription/12
Juillet 2024

Ceci n'est pas un document officiel de la CNUCED. Ce document est destiné à un usage interne et possède une référence interne.